

Champagne, Ile-de-France (Brie, Gâtinais), Bourgogne, Nivernais, Bourbonnais, Anjou

dès 1150 : seigneuries d'Oissery, Chaumont, Champallement, La Guerche, Crouy.
Preuves 1753, 1755 & 1756 au Cabinet des Ordres.

Armes : [différentes selon les 8 branches relevées](#)

Chaumont (& tardivement en Auvergne) :

«Losangé d'or & de gueules»

Champagne, Bréchainville & Marac :

«D'azur, au chevron d'or accompagné de trois coquilles du même»

(Rochefort) ; tenants : deux sauvages, couronne de comte ;

Armes personnelles à trois tours (Guillaume III, Guillaume IV)

Croix ancrée (Gâtinais)

Bourgogne : «D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, accompagnée de trois croissants d'argent, posés 2 & 1» (D'Hozier)

Cri : «Aux Barres !»

Supports (comtes des Barres) : deux sauvages

> cf annexes nobiliaire & héraldique (p.25) ; & Bois-Rozeraïn (p.28)

Sources complémentaires :

Héraldique & Généalogie (dont alliance Champlitte, Noyers),
Dictionnaire de la Noblesse (F. A. Aubert de La Chesnaye-Desbois, éd. 1775,
Héraldique & Généalogie), Tome 2,

Généanet (Gallois de Suzemont), Roglo,

«Comtes de Rochefort (Barres)» : Medlands Project, North West & Central France,

«Histoire généalogique & héraldique des pairs de France» par le Chevalier Jean-Baptiste Pierre Jullien de Courcelles - Tome 1, Paris, 1822,

Contribution d'Emile Mourey, à propos du comté de Chalon, un temps possédé par les des Barres (fin XII^e, début XIII^e) (> cf annexe p.27),

«Nobiliaire universel de France» par Nicolas Viton de Saint-Alais T.1, 1804, (BnF/Gallica),

«Histoire des communes de l'Yonne», Tome IV, A^{rrêt} de Sens, 1913,
Corpus Etampois (seigneurs de La Ferté-Alais, article de Gustave Estournet : La Ferté-Alais, ses origines, ...S^{ie} Historique de Corbeil, Etampes & Hurepoix 1944),

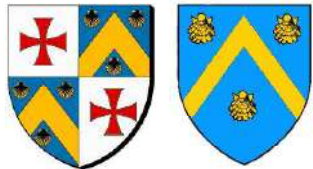
«Trésor généalogique ou extraits de titres anciens», par Philippe Joseph Caffiaux, 1777,

"Grand Armorial de France" - Henri Jouglu de Morenas & Raoul de Warren - Reprint Mémoires & Documents - 1948,

Contribution d'André Bocquet (06/2015),

Contribution de Jean-Michel Grave (02/2020),

«Le Châtel de Bois-Rozeraïn», Louis Roubet, 1881



Evrard des Barres,
comte titulaire de Rochefort,
Grand-Maître du Temple



Jean II des Barres



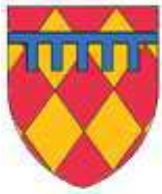
Maison des Barres



La Guerche-
sur-l'Aubois
commune (18)



Jean, seigneur
d'Oissery



Pierre, seigneur
de Chaumont



des Barres,
en Bourgogne



sceau
de Guillaume,
comte
de Chalon
représentant
la Tour
de Taisey



Pierre,
seigneur de
La Guerche



Guy,
seigneur de
Champallement



Jean
«Peau de chat»,
seigneur de Crouy



Guillaume,
seigneur de
La Guerche



seigneurs
de La Guerche

© 2006 Etienne Pattou
Dernière mise à jour : 24/02/2020
sur <http://racineshistoire.free.fr/LGN>

Des Barres

Origines

(Assurées seulement depuis Guillaume 1^{er})

? Raoul des Barres + après 1125

? Fredelus (alias Jean) fl 1098/1120 + ~1160 ?
chevalier, seigneur d'Oissery (Brie Champenoise,
près Dammartin, 77)

? Jean des Barres
° ~1105 + après 1160

aurait eu 7 fils dont :

? Baudouin
(cité dans
la charte
de 1153)

? Hugues

? Pierre

Guillaume 1^{er} des Barres ° ~1130 + entre 1177 et 1180/82 chevalier,
seigneur d'Oissery-les-Meaux (77), Saint-Pathus, Forfry (77), Houssoy & Crouy (-sur-Ourcq, 77,
dès 1154, comme vassal de Thibaut de Crépy), La Ferté-Alais (91), La Guerche (dès 1152 ?),
Vidame de Trie-Le-Bardoul, comte de Rochefort ?, chevalier du Roi Louis VII, croisé (~1180)
(occupe la place fortifiée de Taisey près Chalon ; concède en 1152 à l'Abbaye de Chalivoy un petit bois dépendant
de la métairie de Borderousse ; fait donation de la Justice de Marolles en 1153 à l'église du Châge,
du consentement de Baudouin, son frère ; bienfaiteur du Prieuré de Noëfort, au diocèse de Meaux ;
avec son épouse, son fils aîné Guillaume et ses autres fils, fait une donation aux nonnes de Noëfort confirmée
en 1177 par Gui, vicomte de Dammartin, attestée par Thibault de Crépy et Pierre, vicomte de Crécy)
ép. 1?) ~1160 ? ° ~1135 + avant 1168
ép. 2?) ~1170 **Hélissende de Joigny / Chaumont (-sur-Yonne) (alias de Saint-Bris)**
° ~1145 + dès 08/1216 vicomtesse de Sens (89), dame de Chaumont-sur-Yonne (89), Quenne (89),
Augy et Chitry (89) (fille de Geoffroi de Saint-Bris, seigneur de Saint-Maurice-Thizouaille (89),
Quenne, Chitry et Augy, et de Reine de Toucy, dame de Saint-Maurice-Thizouaille ;
veuve de Garin II, vicomte de Sens + 24/01/1169 ;
ép. 3) ~1180/82 Gui II de Garlande, seigneur de La Houssaye (77) + après 1188 (~1216 ?)
(confirme une donation de son fils Eudes à l'Abbaye de Prully ; donation en 1190 à l'église Saint-Martin
de Villars des dîmes de Vaucroix ; transige en 08/1216 avec le comte de Saint-Pol ;
son sceau porte «Sigillum Hellissendis Calidi Montis»)

Raoul
+ 1126

????
autres enfants

postérité qui suit (p.3)
> cf aussi le rôle des de Barres
à Chalon p.23

Des Barres

Les débuts héroïques

2

Guillaume 1^{er} des Barres
et 1?) ?
et 2?) Héliassade de Chaumont
(alias de Saint-Bris)

1) Guillaume II des Barres
dit «L'Achille de son temps»
ou «Le Brave des braves»

détails & postérité
qui suivent (p.4)
des [seigneurs d'Oissery](#)

1 ou 2) Jean des Barres
+ après 04/1226 chevalier
(cité dans une charte
de son demi-frère en 1182 ;
donation en propre en 1194 ;
donne une chapellenie
dans sa maison de «Croyaco»
(croy ou Crouy)
à l'église de Meaux
par charte en 04/1226)

1 ou 2)
????
autres fils
& filles

1 ou 2)
Agnès des Barres
+ avant 1194
(Guillaume II fait
une donation
à sa mémoire en 1194)

2) Eudes (Odon, alias Pierre ?) 1^{er} des Barres ° ~1180 + 02/1233 ns
vicomte de Sens, seigneur de Chaumont-sur-Yonne,
du Plessis-Brunet et Villeblevin (cité aux actes du Cartulaire de l'Abbaye
de Saint-Victor en 1182, 1190, 1210 & 1220 puis donation à l'église de Montbéton
en 05/1237 de 64 arpents de bois & 56 arpents de terre à Villeneuve-Le-Guyard,
Chaumont & Sens, confirmée par Gauthier, Archevêque de Sens
et par Thibaut, comte de Champagne & de Brie)
ép. avant 1209 (dès 1202) Héroïse de Chaumont, dame de Chaumont
° 1185 + 1249 (fille de Galeran et d'Ermesende, vicomtesse de Sens)

postérité qui suit (p.13)
des [seigneurs de Chaumont-sur-Yonne](#)
- Branche cadette

Les frères & soeurs de Guillaume II sont énumérés ci-dessous
sans aucun ordre chronologique connu

? Jean des Barres
fl 1180 +X 1197
(noyé à la rupture
du pont de l'Epte)
chevalier, X les Anglais
près Gisors avec le Roi
Philippe II «Auguste»

? Alix des Barres
ép. Guillaume Clugnet
(cité 1201 pour une vente
d'une vigne à Torigny
à l'Abbaye de Chaalis,
confirmée en 1206 ; vend
avant 1203 à Guillaume II
la dime de Marchémoret)

postérité dont
Guillaume Clugnet

? Ev(e)rard des Barres,
Grand-Maître de l'Ordre
du Temple (1147-1151)
(est dit grand-oncle
de Jean des Barres,
seigneur d'Oissery
+ 1288 ; donc frère
de Guillaume II)
(médiateur en 1169 entre
Ingran, Abbé de Saint-
Médard de Soissons
& Pierre, Abbé d'Igny)

? Hugues
des Barres
(cité en 1191
dans une charte
d'Agnès,
comtesse
de Nevers,
d'une donation
au chapitre
d'Auxerre
par sa mère,
la comtesse
Mathilde)

? Renaud
des Barres dit
«de Montigny»
(cité pour
une donation
à Chaalis
en 07/1229)

? Pierre 1^{er} des Barres ° ~1170
+ dès 12/04/1226 seigneur
de Champallement (58), Bourrain,
Quenne, Chitry, Augy, Cours
et La Guerche-sur-L'Aubois (18,
dès 1208) (donation à l'Abbaye
des Roches confirmée en 1193
par Philippe de Donzy ; cité le 01/08/1223
dans une charte de Mathilde, comtesse
de Nevers et d'Auxerre, affranchissant
ses sujets du droit de mainmorte)
ép. dès 1202 (1194 ?) Agnès
de La Guerche, dame de La Guerche
(-sur-L'Aubois, 18) et Champallement
(58) + dès 04/1235 (fille de Guillaume
«Frette-Epée», seigneur
de La Guerche et Champallement,
et d'Elisabeth - d'ascendance bretonne)

? postérité possible (cf p.15)

2) Pierre des Barres
+ 28/09/1233 ou 1234
ép. Elisabeth (de Champlitte),
dame d'Antigny et Meursault
+ un 05/01 après 1238
(fille de Guillaume
et d'Elisabeth de Montréal,
dame de Meursault) (donation
en 1238 à l'Abbaye
de La Bussière, avec
le consentement de ses enfants
Gui et Alyxant, dame de Noyers,
et de Flore, fille de son autre mari
Philippe de Neublans-d'Antigny
+ 1249)(thèse Medlands)

? postérité possible, détails
& autre thèse de filiation
(cf p.15)

? Ces 2 Pierre des Barres quasi-contemporains posent problème. La confusion des sources est évidente.
Eudes & Pierre sont-ils un seul & même personnage ? Il pourrait fort bien s'agir de 2 Pierre de deux lits différents...

Des Barres

Les débuts héroïques

2, 3

Guillaume 1^{er} des Barres
et 1?) ?
et 2?) Héli ssende de Chaumont
(alias de Saint-Bris)

1) Guillaume II des Barres dit «L'Achille de son temps» ou «Le Brave des braves»

° ~1160 (Chaumont ?) + 22-23/03/1233 ns (& inh. à Fontaine-Les-Nonnes, Douy-La-Ramée, 77)
chevalier, seigneur d'Oissery, Forfry, Saint-Pathus (77), Silly, Oignes, Gondreville, Les Bordes,
La Ferté-Alais (91, châtellenie, par don du Roi en 1205) et du fief de Courdimanche (Beauce, dès 02/1230)
(il semble aussi être seigneur de Nanteau-sur-Lunain, près Nemours), comte titulaire de Rochefort,
(il est vassal de Thibaud IV de Champagne pour ses seigneuries de Saint-Pathus, Marchémoret et Silly
et se déclare son homme-lige, dans la mouvance du comte de Dammartin)
Grand-Sénéchal du Roi Philippe II «Auguste», Prévôt de Bapaume, X les Anglais (1188) qu'il repousse devant Nantes,
croisé (1190/91, 3^e croisade, siège de Ptolémaïs), X à Gisors (1195), à Bouvines (27/07/1214, où il sauve la vie du Roi)
(signataire du Traité de Chinon en 09/1214), X en Angleterre (1216)
(bienfaiteur du Monastère de Fontaines : donation à Fontaines par charte en 1182 avec le consentement de son frère Jean ;
en 1194, avec tous ses frères & soeurs, pour l'âme de leur soeur Agnès ;
confirme par charte de 10/1214 ses donations personnelles et celles de sa fille Amicie à Fontaines)
(administre le comté de Chalon pour le Roi de France entre la prise d'habit de Guillaume III, comte en titre (~1196)
et la reprise en main du comté par sa fille Béatrix après son divorce d'Etienne d'Auxonne (01/1203)
(armes : «à l'écu losangé»)
ép. avant 13/01/1188 (~1182) **Amicie de (Beaumont-Le-Roger) Leicester** ° ~1150 ou 1166
+ 31/08, 03/09 ou 10/09 ou encore 05/10/1215 ou 1222 ? (IV Id Sep ; obit 31/08 à Saint-Denis, 03/09 à Saint-Nicaise de Meulan
et 05/10 aux Hautes-Bruyères ; inh. à Hautes-Bruyères, Saint-Rémy-L'Honoré, 78)
dame de Breteuil puis comtesse de Leicester (après son frère Robert IV), dame de Saint-Léger-en-Yvelines
(par échange de Breteuil avec le Roi Philippe II en 1204/1206)
(fille de Robert III de Beaumont, comte de Meulan, 3^e earl of Leicester, et de Péronnelle de Grent(e)mesnil, fille d'Hugues ;
veuve de Simon III «Le Chauve», seigneur de Montfort et Rochefort (78), earl of Leicester + 13/03/1187)
(Amicie fait de nombreuses donations au Prieuré de Bazainville en 05/1208 et 10/1220, à Gambaiseul le 08/07/2008,
à Saint-Nicaise de Meulan et aux Vaux-de-Cernay en 1213) > postérité des Barres : au moins 7 enfants

(Courcelles attribue à Guillaume II - sans autre précision - une 1^e femme : Péronnelle (Péronelle) d'où serait issue toute sa postérité ???)

postérité qui suit (p.5) des seigneurs d'Oissery

Des Barres

*Branche aînée,
seigneurs d'Oissery*

2

Guillaume II des Barres
et **Amicie de Beaumont-Leicester**

? **Guillaume des Barres**
+ 1227
ép. **Florette**
sans postérité

Marie des Barres
dame
de La Ferté-Alais (en partie)

Guillaume III des Barres «Le Jeune» ° ~1185/90 + 13, 15 ou 16/11/1249 (Nicosie, Chypre, épidémie) chevalier, comte de Chalon (-sur-Saône, 71, environ entre 1200 et 1228, ce titre échéant ensuite ~1228 à Jean de Chalon «L'Antique», issu du premier mariage de Béatrix), seigneur d'Oissery, Forfry, Silly, Oignes, Villegenard, Saint-Pathus et La Ferté-Alais (en partie), croisé en Albigeois, X Muret (12/09/1213), X en Angleterre (fait prisonnier à Lincoln le 24/08/1217) gagé à 40 £ pour la campagne de Bretagne (Antrain, 23/07/1231), sert contre le comte de Champagne (08/06/1236), chevalier de l'hôtel du Roi (dès 1239), croisé (1245/48, embarque à Aigues-Mortes) (demi-frère de Simon IV de Montfort) (témoin en 07/1215 au mariage de Philippe de France, fils de Louis VIII et d'Agnès de Nevers, dame de Donzy ; cité dans une charte de l'Evêque d'Auxerre de 01/1219 ; témoin d'une charte de donation de Gui de Garlande à Saint-Faron de Meaux datée de 08/1220 ; donation au Monastère de Longpont en 1227 ; donation à Fontaines en 07/1248 avec sa femme Helvide (Helewidis) ; vend dès le 24/10/1238 son fief de Vèvre à Hugues, duc de Bourgogne ; vend en 07/1248 sa vicomté de Provins à Thibaud, comte de Champagne) (son contre-sceau porte un château à trois tours accosté de 2 fleurs de lys)
ép. **1** dès 1200 (sép. 1205) **Béatrix de Chalon (alias de Thiern)**, comtesse de Chalon-Arlay (1203, succède à son père) ° 1174 + 07/04/1227 (Toumus ; inh. à l'Abbaye de La Ferté-sur-Grosne, 77) (fille de Guillaume II de Thiern, comte de Chalon, et de Béatrix de Souabe ; séparée en ~1199 d'Etienne III de Bourgogne-comté, + 16/03/1241 (Marmay) comte de Bourgogne et de Traves, comte d'Auxonne (21) > d'où Béatrix d'Auxonne, épouse de Simon de Joinville dès 1227)
ép. **2** avant 07/1248 **Helvide (Héloïse, Helewidis) Britaud de Nangis**, vicomtesse de Provins (77) ° ~1200 + entre 10/1260 & 04/1261 (fille de Pierre (alias Henri), seigneur Châtelain de Nangis, et d'Ermengarde de Boutigny) (encore citée dans une donation de son fils Jean en 1262) (armes : «De gueules, au sautoir d'or»)

postérité qui suit (p.6)

? **Jeanne des Barres**
+ après 1233
(fait une donation en 1233 à sa soeur Alipe, religieuse à Fontaines)
ép. **Guillaume de Coubert**
+ dès 1233

? **des Barres**
doté d'un fief à Bapaume
ép. ~1201
Raoul du Sart

Alipe des Barres
+ un 28/02 religieuse
puis Prieure de Fontaines

Amicie des Barres
+ un 23/12 après 1214
(très âgée) religieuse à Fontaine-Les-Nonnes (ses donations sont confirmées par son père en 10/1214)

Pernelle des Barres
religieuse à Saint-Antoine

? **Isabelle des Barres**
ép.? **Simon (III ?) de Poissy dit «Le Vieux»** + 03/1218 seigneur d'Aigremont (~1222) (possible fils de Simon II et de Mahaut de Paris)

? **Pierre des Barres**
chevalier (témoin en 11/1215, à Argilly, d'un accord entre le duc Eudes et le comte Othon de Bourgogne, sur les places de Mailly, Poligny et Naville ; encore cité en 1216 et 1222)

Des Barres

Branche aînée,
seigneurs d'Oissery

5

Guillaume III des Barres «Le Jeune»
et 1) Béatrix de Chalon
et 2) Héloïse Britaud de Nangis
> postérité 2) : au moins 7 enfants

1) Marie des Barres ° 1205 + 01/1253 ns
dame de La Ferté-Alais (1/2)
ép. dès 1220 ou ~ 1223
Guillaume II de Mont-Saint-Jean
fl 1233 ° ~1210 +X 1248 (croisé,
La Mansourah) seigneur de Mont-Saint-Jean,
Saumaise, Thoisy (La Motte-Ternant) Vergy
(en partie), Thoire, Charny, Châtellenot,
Chorencey, Arconcey, Auvillers, Faugy, Orfans,
etc., puis de La Ferté-Alais (fils
de Guillaume 1^{er} et de Bure,
dame d'Ancy-Le-Franc ; ép. 2)
~1239 Dameron ?)

2) Jean des Barres dit «d'Oissery» + 1289
(inh. à Oissery) chevalier, seigneur d'Oissery,
Forfry, Silly, Oignes et Saint-Pathus (77),
croisé (1249), X à Damiette et à la Mansourah
(1250, y est fait prisonnier) en revient
avec une Egyptienne qu'il convertit
et épouse en 2^{ndes} noces)
(donation à Fontaines en 1262,
du consentement d'Helvide, sa mère)
ép. 1) ~1255 **Péronnelle Tristan**
dite «de Pacy» + ~1260 (fille de Gui Tristan
et de Clémence de Pomponne)
ép. 2) avant 1262 **Isabelle** (Egyptienne convertie)

Pierre des Barres
+ jeune chevalier
(cité dans la fondation
d'un anniversaire
par son père
au Paraclet)

Guillaume IV des Barres + 1301 chevalier,
seigneur de Villegenard, E(s)pieds, Croy
et du Donjon de Houssoy (Crouy-sur-Ourcq) et quelques
biens près de La Ferté-Alais, X au Royaume de Naples pour
Charles d'Anjou (1265), chevalier-terrier de l'hôtel du Roi,
X en Achaïe et Romanie (1272, 1273)
(cité dans la charte de son père de 07/1244 ; dans une charte
paternelle de 07/1248 ; témoin d'une donation de son frère Jean ;
approuve une transaction de son frère Jean en 05/1266
avec les Templiers de Lagny-Le-Sec pour Marchémoret ;
accord en 11/1275 avec l'Abbaye Saint-Médard de Soissons
et le Prévôt de Marisy à propos la terre d'Espieds ; mentionné
dans une vente d'un bois à Ver près Dammartin ; vente en 06/1299
à Charles, comte de Valois, de ses seigneuries de Villegenard,
Croy et Haussoy, en en gardant l'usufruit)
(son sceau porte le losangé des Barres & un lion rampant
à la queue fourchée (Montfort)
ép. 1) **Héloïse Le Fauconnier**, dame du Puiset (en partie)
ép. 2) **Isabeau de Pacy** (fille de Pierre II dit «Perron»,
chevalier, seigneur de Pacy (77, d'une branche des Châtillon),
et d'Alix, dame de Nanteuil-Le Haudouin)

postérité qui suit (p.7)

1) Jeanne
des Barres
+ avant 1310
ép. **Guillaume d'Ivry**,
seigneur
d'Ossory



MARGUERITE DES BARRES,
III^e FEMME DE GUILLAUME II, SIRE DE RETZ,
1255.
Marguerite des Barres
sceau 1288
(Sandret)

2) Marguerite des Barres ° ~1265 + après 1289
(lègue à son 2nd mari le tiers de tous ses biens fonciers
par charte du 28/04/1289) (sceau : au losangé)
ép. 1) **Renaud de Pomponne** + dès 1287
ép. 2) avant 28/04/1289 **Gérard II Chabot**, seigneur
de Retz/Rais (44), Machecoul et Château-Gontier (53)
~1245 + 08/1296 ou 1298 ? (fils de Gérard 1^{er}, seigneur
de La Mothe-Achard (85), La Morière (85) et Retz,
et d'Eustachie, dame de Retz ; veuf de 1) Emme
de La Jaille, dame de Château-Gontier
et 2) Jeanne de Craon, dame de Brion et Chalocé)

sans postérité

sans **Amicie des Barres**
(citée dans une charte
de son père de 07/1244 ratifiant
une donation de Guillaume
Clugnet à Silly et à Moussy-
Le-Vieux)
ép. **Guiyot d'Aulnay**

Hélisende des Barres
(citée dans la charte
de son père
de 07/1244)
sans alliance
connue

Jeanne des Barres
(citée dans la fondation
d'un anniversaire par
son père au Paraclet)
sans alliance
connue

? **Gui des Barres**
seigneur de Villeneuve-
La-Guyard, La Chapelotte
et Champigny

Des Barres

*Branche aînée
seigneurs de Champrond
& d'Aspremont*

6

Guillaume IV des Barres
et 1) ?
et 2) **Isabeau de Pacy**

*Thèse Courcelles
> cf Thèse Gallois p.15*

Guillaume V des Barres
chevalier, seigneur d'Aspremont puis de La Guerche
(dès 1332, d'après des actes du comte de Nevers)
(en procès contre Jean, fils d'Eudes des Barres en 1391 ;
arbitre d'un accord en 1332 entre Jeannet dit «Barrois», époux
de Marguerite de Verrières, et Hugues de Digoine, seigneur
du Chastel d'Arcy, fils de Yolande de Verrières, tante de Marguerite)
(porte «une fasce chargée d'une étoile, accompagnée
de trois croissants»)
ép. 12/05/1312 **Agnès de Mornay** (fille de Jean 1^{er}, seigneur
de Mornay et d'Isabeau de L'Isle ; soeur d'Etienne, Chancelier
de France ; veuve de Guillaume de Talaye, écuyer)
(porte «Burelé d'argent & de gueules,
au lion morné de sable, couronné d'or, brochant sur le tout»)

Jean 1^{er} des Barres + après 1386 chevalier,
seigneur des Bois, Sercy et Champlitte (en partie),
Chambellan de Philippe «Le Hardi»,
duc de Bourgogne (1385) (vend avec sa femme ses droits
sur Champlitte au duc en 1386 contre 1.500 francs de rente)
ép. **Marguerite de Salières**
(fille de Jean et d'Agnès de Fontenay)
(porte «D'or, au chef de sable,
chargé d'une tête d'aigle d'argent»)

postérité qui suit (p.8)

Gui des Barres
fl 1344 + avant 1411
chevalier, seigneur de Dienne
et de La Queuvre (tient en 1356
un fief de Gui du Pré, chevalier)
ép. **Philiberte (alias Philippa)
de Mornay** (fille de Guillaume
de Mornay + avant 1409
écuyer)

Guyot des Barres
+ dès 1411 écuyer
(ses titres & biens passent
à son oncle Geoffroi)

Gui des Barres
fl 1328 + avant 1334 chevalier,
seigneur de Champallement
et de Dienne (près Decize)
ép. ?

Geoffroi des Barres
+ après 18/05/1421
écuyer puis chevalier,
seigneur de La Queuvre
(Orléanais) (hérite ~1411
de Guyot, son neveu)
(Pierre de La Ferté, son
Procureur dans l'acte de 1411,
lui rachète la terre de Sedenay
le 04/10/1411)

Pierre des Barres
chevalier, seigneur de La Guerche
et de Champallement (près Nevers)
(aveu pour Champallement en 1288)

? des Barres fl 1334
ép. **Gui**, seigneur de **Thianges** seigneur
de Champallement (dès 1334, hérité
de son beau-frère & tenu du comte de Nevers)

Erard de Thianges,
seigneur
de Champallement

Guyart de Thianges,
seigneur
de Champallement

Jean des Barres
+ après 18/05/1421
(exécuteur testamentaire
de sa soeur 05/05/1384 ;
tuteur des filles de Guillaume
de Mornay et de Marguerite
de Champlemy ; aveu en 1406
pour sa terre de Boisjournain
ou Boisjardin ? ; possède
~1420 20 arpents de bois
en Forêt d'Orléans, auparavant
(1404) à Pierre de La Ferté)

Isabeau des Barres
(teste le 05/05/1384) (inh.
dans l'église de Marcilly
en Villette)
ép. 1) ? de **Troussebois**
ép. 2) **Pierre
de La Ferté**, chevalier,
seigneur du Breuil

*postérité dont 1) Pierre
Troussebois & 2 bâtards
de son 2nd mari : Jeannet
& Jeannette, bâtards
de La Ferté*

Des Barres

Seigneurs de Perray & Ressins ; Massingy & Ampilly ; Saint-Martin & Bréchainville

7

Jean 1^{er} des Barres
et Marguerite de Salières

Thèse Courcelles
complétée par *Thèse Gallois*
> autre filiation possible p.17
& annexe p.31

Une autre source fait de Thibault
le fils d'un autre Thibault,
Garde de la Monnaie d'Auxonne en 1428 > cf p.17

Pierre des Barres
chevalier, seigneur des Bois,
Chambellan du Dauphin (1398, 1405)

Thibaut Desbarres ? +X 1477 (Nancy) écuyer (dès 1466),
Capitaine d'Auxonne, écuyer de Charles «Le Téméraire», duc de Bourgogne
ép. 1) 1419 **Henriette Girard** (porte : «D'azur, à trois trèfles d'or»)
ép. 2) **Anne de Faletans** (porte : «De gueules, à l'aigle éployée d'argent»)

**Isabeau
des Barres**

Charles des Barres
se retire à Salins
(Franche-Comté)
ép. **Jeanne
de Faletans**

tige des seigneurs
de Perray & Ressins
(trois générations)
dont :

a) **Guillaume**
qui ép. **Marguerite
Guenara**
d'où **Guillaume**
qui ép. **Renée
de Cirey** ;
b) **Pierre**
& c) **Alixante
des Barres**

Philippe Desbarres + après 1480 écuyer, se retire à Dijon comme Marchand
(accord avec son frère Charles en 1478)
ép. **Marguerite Labouquet** (fille d'Odet, anobli en 1435,
+ après 1437 et de Catherine)

Jean Desbarres
seigneur de Massingy,
Ampilly et Til-Châtel (21)
ép. **Claude de Cirey**,
dame de Marcilly (fille
de Bénigne + 1529,
et de Marguerite Le Gros)

postérité possible
des seigneurs
d'Ampilly, Ruffey,
Mirebeau & Cussigny ?
> cf autre thèse p.20

Bénigne Desbarres,
seigneur de Millières,
Massingy et Ampilly,
Bourgeois de Dijon, élu
aux Etats de Bourgogne
(~1503)
ép.1538 **Jeanne Briouys**

postérité éteinte
(~ milieu XVII^e s.)
dont :

Jean Desbarres + ~1600
écuyer, Bourgeois de Dijon

tige des seigneurs
de Cussigny

Bénigne Desbarres, seigneur de Millières (Haute-Marne en Bassigny),
et **Jean Desbarres**, peuvent être dits seigneurs de **Massingy et d'Ampilly**
entre 1523 et 1538 (après remise par Jacques de Lantages du 09 ou 19/05/1523
& reprise du 07/07 et jusqu'au 03/05/1538 où ces 2 fiefs réunis
seront revendus par Lantages à Françoise de Dinteville, épouse d'Anglure)

**Bernarde
Desbarres**
+ un 05/05
ép. **Mongin II
Contault**
+ 18/07/1534
(Mimeure, 21)
(Mémoires
de la
Commission
des antiquités
du dépt
de la Côte-d'Or
- 1889)

Jeanne Desbarres
ép. **Etienne Jullien**,
écuyer, seigneur
de Verrey, Bailli
de Pouilly,
parlementaire en
Bourgogne (1520)
(fils d'Edme,
écuyer, seigneur
de Verchisy,
Clamercy
et Montanerot,
et de Marie
de Barbisey)

Jean II des Barres + après 1478 écuyer,
seigneur de Saint-Martin-sur-La-Renne (52, en partie) (reconnu chef
de la branche des seigneurs de Bréchainville par arrêt du Conseil
(15/09/1667) et par Preuves de 1756 au Cabinet du Saint-Esprit)
ép. ?

Jean (III) des Barres,
chevalier (tournoie à Lyon
le 22/05/1500
entre des Gentilhommes
du Roi Louis XII et d'autres
de la Reine Anne ; il y vainct
François de Cours
et le seigneur de Fromente)
sans postérité connue

Denis 1^{er} des Barres
+ avant 1529 écuyer,
co-seigneur de Saint-Martin (1510)
(transige avec les autres
co-seigneurs le 03/03/1490 ;
cité en 1510 par son fils
& dans un arrêt de 1585)
ép. ?

Denis II des Barres + avant 24/02/1561 écuyer, seigneur
de Saint-Martin, Gentilhomme de la Chambre du Roi
Henri IV (hommage pour Saint-Martin au comte de Vertus
le 16/09/1528 ; cité dans de nombreux contrats des 30/12/1529,
18/12/1532, 27/02/1533, et encore, en 1534, 1535, 1543, 1550 et 1554)
ép. **Barbe de Gand** + avant 1577 (fille de Girard, écuyer,
seigneur de Villemorien (près Bar-sur-Seine), lieutenant
de la Vènerie du Roi, et de Marie de La Baume)
(porte : «De sable, au chef d'argent,
chargé de trois merlettes de sable»)

postérité qui suit (p.9)

Des Barres

seigneurs de Saint-Martin

8

Denis II des Barres
et Barbe de Gand

Jean III des Barres + avant 17/01/1567
écuyer, seigneur de Saint-Martin
(partage avec ses beaux-frères Marchainville et Suzemont)
ép. **Claudine de Balthazar de Suzemont**
(porte : «D'azur, à trois étiles d'or, encloses dans un double triangle du même»)

Nicole des Barres
ép. **Henri d'Ardenel**, écuyer, seigneur de Marchainville
(perçoit quelques droits sur Saint-Martin par acte du 25/01/1553)
postérité *d'Ardenel*
dont **Simonette** qui ép. **Laurent de Marcheville**,
écuyer, seigneur de Féraulmont

Perrette des Barres + après 1577
(citée lors de la succession
paternelle 24/02/1561 et 17/09/1563)
ép. ? **de Balthazar**, écuyer,
seigneur de Suzemont

Denis III des Barres + dès 1625
écuyer, seigneur de Saint-Martin, Gentilhomme ordinaire
de la Maison du Roi, Commandant de la ville de Saulieu
(03/06/1588-1592), capitaine de Cheveau-Légers
(par commission du 11/12/1593, sert encore dans ce corps
en 1613), Gruyer de la Forêt, Commissaire de l'Artillerie
& Gouverneur de Dourdan (pourvu 19/08/1606), lieutenant
de l'Artillerie pour le duc de Guise (1615), Commande
la Citadelle de Mantes (dès 14/11/1611) & Meulan (reçoit
une pension de 1.200 £ du Roi Henri IV, par brevet du 03/03/1604,
confirmée par Louis XIII le 13/06/1611 ; reçoit le 15/05/1608
une donation de Louis de Lorraine, Archevêque de Reims ;
perçoit une gratification le 30/12/1619 par arrêt du Conseil d'Etat,
de 9.000 £ sur les deniers de l'Epargne)
ép. avant 1598 **Antoinette de Vornay**
(fille de Pierre, conseiller, maître d'hôtel du Roi
& capitaine-lieutenant des Gardes du Corps du Roi,
et de Nicole de Villers-en-Haye)

**Anne
des Barres**
(citée dans
des actes
de 1605 & 1607)
sans alliance

**Pascale
des Barres**
religieuse
(citée dans
des actes
de 1605 & 1607)

postérité qui suit (p.10)

Des Barres

*seigneurs de Saint-Martin
puis Comtes des Barres*

9

Denis III des Barres
et Antoinette de Vornay

Branche de Bréchainville & Marac

Claude 1^{er} des Barres + dès 13/02/1632 écuyer puis chevalier, seigneur de Saint-Martin et de Bréchainville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi (dès 1618), sert dans la compagnie de Cheveu-Légers du baron de Bauves-Contenant (1613), homme d'armes dans celle de La Guiche (02/1619), capitaine d'infanterie (par brevet du 22/08/1619), Commissaire à l'Artillerie, Gentilhomme servant du Roi (par brevet du 23/06/1623) (Foi & hommage les 11/05 & 24/07/1627 pour Saint-Martin & Bréchainville)
ép. 1) (c.m.) 11/01/1621 **Claude de La Vefve** + avant 09/03/1626 (fille d'Ezéchiél, seigneur de Norroy et de Métiercelin, Capitaine d'Arzillières, et de Louise de Linage, dame de Sompsois) (porte : «D'argent, au rencontre de buffle de gueules, bouclé de sable, et surmonté de deux étoiles de gueules»)
ép. 2) (c.m.) 03/03/1631 **Michelle Hedelin de Chauffour** (fille de Claude, seigneur de Chauffour, conseiller du Roi, lieutenant-général & particulier, civil & criminel, au Bailliage & duché de Nemours, et de Catherine Paré ; ép. 2) Louis Chapotin, seigneur de Fromonville et d'Arvaut, Bailli de Nemours) (porte : «D'azur, au chevron brisé d'or, accompagné, en pointe, d'un rossignol du même»)

Hubert des Barres
+ après 14/05/1635
Prieur de Bouconviillers,
Doyen de Notre-Dame
de Mantes (~1610) puis ?
Doyen de l'Eglise de Langres
(renonce à tous ses droits
sur la succession de ses parents
par acte du 09/02/1621, en faveur
de Claude, son frère aîné)

Jeanne-Claude des Barres
(renonce à tous ses droits
sur la succession de ses parents
par acte du 09/02/1621, en faveur
de Claude, son frère aîné)

Catherine des Barres
(renonce à tous ses droits
sur la succession de ses parents
par acte du 09/02/1621, en faveur
de Claude, son frère aîné)

? peut-être 2 filles :
Jeanne & Claude des Barres

1) **Denis des Barres**
+ après 06/1632
sans alliance

1) **Catherine
des Barres**
+ jeune

2) **Claude II des Barres dit «Comte des Barres»** + 29/01/1695 chevalier, baron de Marac (ou Marat), seigneur de Saint-Martin, Dommarien, La Grangeotte et Bréchainville, conseiller & Aumônier du Roi (1659), revient à l'état séculier à la + de son frère aîné (Foi & hommage le 16/09/1660 au comte de Vertus pour Saint-Martin ; le 10/02/1662 au baron de La Fauche pour Bréchainville)(maintenu dans sa noblesse d'extraction par arrêt du Conseil d'Etat du 15/09/1667), Lieutenant des Maréchaux de France, Juge sur le point d'honneur (01/12/1668), noble du ban & arrière-ban de la Noblesse du Bailliage de Chaumont (1689), lieutenant des Milices Bourgeoise (1694)
ép. 1) (c.m.) 01/07/1675 **Marie-Marguerite Gouffier** (fille de Louis, duc de Rouannais, Pair de France, comte de Maulévrier, marquis de Boisy, capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Poitiers, et de Claude-Eléonore de Lorraine, fille du duc d'Elbeuf, Pair & Grand-Veneur de France ; veuve d'André de Châtillon, marquis d'Argenton + 1666) > sans postérité
ép. 2) 1683 **Anne Le Moyne (ou Le Moine)** (fille de Guillaume, écuyer, et d'Elisabeth Boutemote)

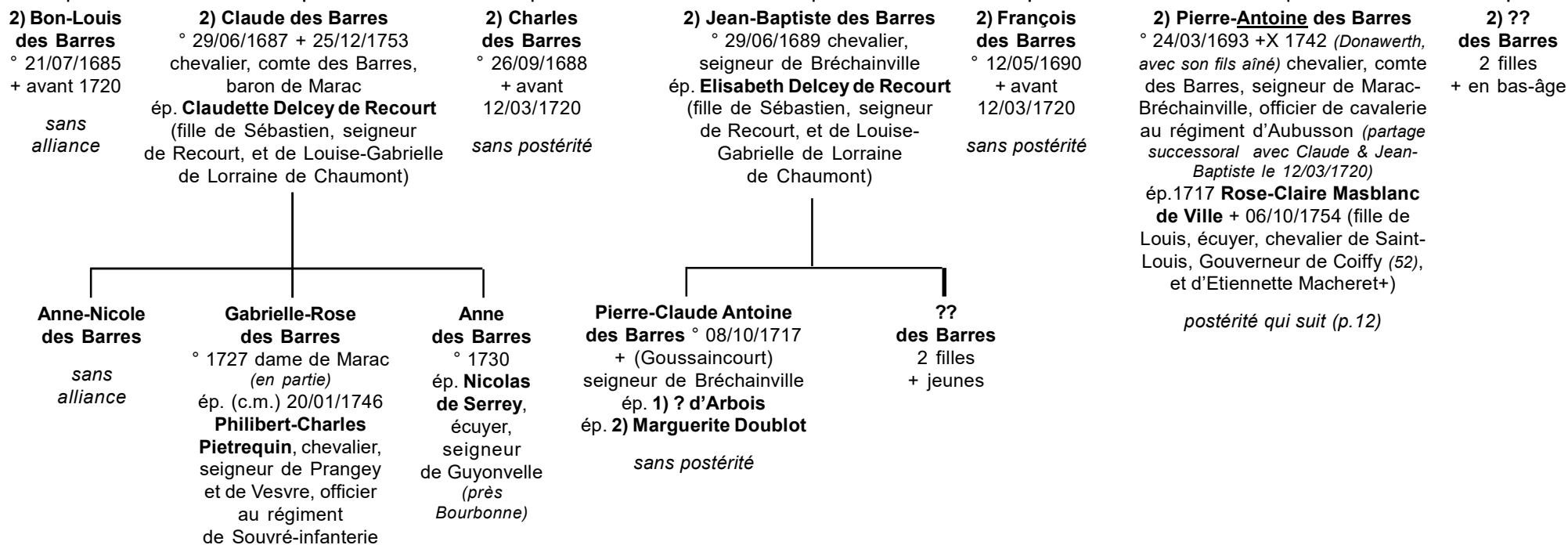
postérité qui suit (p. 11)

Des Barres

*seigneurs de Saint-Martin
& Comtes des Barres*

10

Claude II des Barres dit «Comte des Barres»
et 1) Marguerite Gouffier
et 2) Anne Le Moyne



Des Barres

*seigneurs de Saint-Martin
& Comtes des Barres*

11

Pierre-Antoine des Barres
et **Rose-Claire Masblanc de Ville**

Etienne des Barres
+X 1742 (*Donawerth, avec son père*)
officier de cavalerie
sans alliance

Pierre des Barres
+X 1746 (*Raucoux*)
officier d'infanterie
sans alliance

François des Barres
+ 07/1770
officier d'infanterie
au régiment de Montmorin
(depuis d'Isle de France, 1762)
sans alliance

Pierre-Nicolas des Barres + 04/06/1798 chevalier, comte des Barres, capitaine d'infanterie, X à Raucoux (*blessé en 1746*), capitaine des Invalides, commandant une compagnie de bas-officiers pour la Garde de l'Ecole Royale Militaire, chevalier de Saint-Louis
ép. **1**) 25/01/1769 **Marie-Caroline Châtelain de Prouville** (fille de Charles-Antoine Michel, seigneur de Poix, et de Marie-Catherine Farbu) > *sans postérité*
(*porte : «D'argent, au chevron de sable, accompagné de trois étoiles du même» alias «D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles du même»*)
ép. **2**) (c.m.) 19/01 & 25/01/1774 **Jeanne-Catherine Monginot** (fille de Jean-Baptiste, Avocat au Parlement, lieutenant particulier à Langres, et de Marguerite Baudin)
(*porte : «De gueules, au chevron d'or, accompagné, en chef, de deux flammes d'argent, et, en pointe, d'un lion du même ; au chef cousu d'azur, chargé d'une cloche d'or & de deux trèfles d'argent»*)

Charlotte des Barres
+ 21/02/1765
ép. **Charles Préot de La Joncière**,
écuyer

Jeanne-Louise des Barres dite «Madame des Barres»
° 05/01/1726
+ 08/04/1764
Supérieure-Générale de tous les Couvents de l'Institut de l'Enfant-Jésus

Pierre-Antoine Alexandre Auguste des Barres ° 24/01/1775 comte des Barres
(*fait ses preuves de noblesse, devant d'Hozier de Sérigny, Juge d'Armes de France, le 19/05/1785 et 1787 ?, pour son admission à l'Ecole Militaire*), Député de la Ville de Langres à la Restauration (1814), Gendarme de la Garde du Roi, chevalier de la légion d'Honneur, puis capitaine de Gendarmerie (à Paris)
ép. 14/11/1796 sa cousine germaine maternelle **Marguerite-Agnès Thévenot** + 04/06/1813

Elisabeth-Félicité des Barres
+ en bas-âge

Hugues-Auguste des Barres
° & + 09/1797
(Coiffy)

Claude-Auguste des Barres
° 14/04/1800
(Coiffy)

Anne-Louise des Barres
° 22/10/1801
(Coiffy)

Joséphine des Barres
° 27/03/1805
(Langres)
+ 18/09/1818

Des Barres

Branche cadette

vicomtes de Chaumont

Les héritiers de **Pierre des Barres**, dernier vicomte royal de Sens, vendent leurs droits sur la vicomté à Pierre de Charny, Archevêque de Sens (1274) ainsi que les droits attachés comme les droits de péage (boettes et billettes) sur les charrois traversant Sens ou ses faubourgs ainsi que les bateaux naviguant sur l'Yonne.

3

Eudes (Odon) 1^{er} des Barres
et **Héloïse de Sens**

Branche puînée

Pierre 1^{er} des Barres ° ~1205 + dès 07/1261 (*inh. à Preuilly ?*)
chevalier, vicomte de Chaumont, seigneur de Villeblevin, Champigny
et Diant (*augmente en 1235 de 50 arpents la donation de son père
au Prieuré de Montbeton, nécropole des Barres*)

ép. 1) dès 1241 **Marie Le Bouteiller de Senlis**
ép. 2) 1255 **Alix de Saint-Vérain** + dès 1291 (1285 ?)
(fille de Gibaud II et de ? de Courtenay)

Pierre 1^{er} des Barres (ou *Pierre II* si son père *Eudes = Pierre 1^{er} ?*), seigneur de Chaumont et de Champigny, affranchit (~1240) les habitants de Chaumont, Villeblevin et Villeneuve-la-Guyard, les dispensant de toute taille en échange d'une rente annuelle.

1) Marie des Barres
+ ~1291
ép. ~1262/63
Guillaume 1^{er} de Bourgogne

° ~1222 + ~13/08/1300
seigneur de Montagu,
Somberton et Malain

1) Eudes (Odon) II des Barres
+ dès 1291 chevalier,
seigneur de Chaumont
et Villeblevin
(cité dans un acte
de vente en 1259)
ép. **Marguerite Eustache**
(ou **Eustachie**)

1) Jean II des Barres + après 1322 (09/1324, au siège de La Réole ?)
chevalier, seigneur de Chaumont, conseiller du Roi au Conseil étroit,
Négociateur royal (en Lorraine, en 1311, vers le comte Thibault II, avec Anseau de Joinville et Simon de Montfort, pour délimiter les droits du Roi sur Passavant-en-Argonne ; représente le Roi pour l'hommage en 03/1314 à l'Evêque d'Auxerre pour la terre de Donzy ; Ambassadeur (en Flandres auprès de Robert III en 1319, notamment le 27/09/1319, avec Pierre de Galard, Grand-Maître des Arbalétriers) Maréchal de France (11/1318, succède à Jean de Corbeil) (plaide en 1291 avec Guillaume des Barres, seigneur d'Aspremont, contre Guillaume de Montagu, chevalier et Marie des Barres, sa femme, et Jean des Barres, chevalier, frère de Marie ; Philippe V lui assure, par Lettres patentes du 19/01/1320, une rente de 500 £ parisis assignée sur la terre & les tailles de Pont-Belin, assise sur des rentes à Evry et d'autres au Bailliage de Troyes, confirmée par la Chambre des Comptes le 19/03/1321 et par lettre royale de 01/1322 ; reçoit encore du Roi une gratification de 1.250 £ le 06/10/1322)
ép. **Hélissende de Prunoy**, dame de Fouchètes + après 1347
(fille unique de Guillaume, seigneur de Prunoy, et de Gillette)

postérité qui suit (p. 14)

2) Jean des Barres + après 1312 (1335 ?)
(*inh. à la Commanderie Templière de Beauvaisis-en-Gâtinois = Beauvais, 91 ?*) chevalier, seigneur des Bois, Champrond et Villeneuve-La-Guyard (89) (vend en 1289 à Jean de Vergy, Sénéchal de Bourgogne, le quart de sa terre de Champlitte ; consent un contrat de vente à Hugues, seigneur de Bouville en 1295)
ép. 1) dès 1275 **Agnès de Saint-Phal**
(fille de Pierre 1^{er}, seigneur de Cudot (89), et d'Agnès de Feins, dite « Comtesse »)
ép. 2) dès 1288 **Clémence de Dreux** vicomtesse de Châteaudun (28) ° 1257 + après 1312 (fille de Robert 1^{er}, seigneur de Beu (Bû, 28) et Montdoubleau (72), et de Clémence (alias Jeanne) vicomtesse de Châteaudun ; veuve de Gautier «Le Jeune» de Nemours, seigneur d'Aschères-Le-Marché (45) + 1288)

sans postérité

? **Catherine des Barres**
Abbesse du Paraclet
(~1300)

?
Pierre des Barres
+ après 1269
ép. ?

Guillaume des Barres + avant 1292
seigneur d'Etrepilly
ép. **Catherine de Lavau** + après 1292

?
Guillaume des Barres dit «Haguenier» + avant 1285 chevalier,
seigneur de Diant et San Demetrio (Dalmatis, Calabre)
ép. 1) **Aveline de Méréville** + 1285
ép. 2) **Perrenelle de Morsery (ou Mortery)**

Jean des Barres

Marguerite des Barres + avant 1282 ou après 1300 ?
ép. 1293 **Hugues III de Bouville**, seigneur de Bouville, La Chapelle-La-Reine, Boisses et Farcheville ° 1275 + 1331 Chambellan du Roi

Des Barres

*Branche cadette
vicomtes de Chaumont*

13

Jean II des Barres
et Héli ssende de Prunoy

Jean des Barres + après 1343
& avant 1347 seigneur de Chaumont
(et de Villeneuve-La-Guyard ?)
*(amortit une rente en 01/1328
pour la fondation d'une chapelle
dans son château de Chaumont)*
? ép. **Jeanne de Mutry**

Pierre II des Barres, chevalier,
seigneur de Chaumont et Villeblevin
(affranchit en 1347 ses sujets de Chaumont et de Villeblevin)
ép. **Alais**

Isabeau des Barres ° ~1320 + après 1354/56
(obtient la tutelle de ses fils Robert & Jean en 1354)
ép. 1338 **Robert IV de Dreux**, seigneur
de Beu (Bû), Bagneux, Amboile
et La Chapelle-Gautier ° ~1317 + 1366
(fils de Robert III et de Béatrix de Courlandon)

*postérité Dreux dont
Robert de Dreux ° 1339 seigneur de Bagneux
& Jean de Dreux ° 1340
qui ép. en 1368 Jeanne de Plancy*

Guillaume des Barres
seigneur de Chaumont
ép. ?

Gui
des Barres

«Huguenier» des Barres
+ après 1394
ép. ?

Pierre III des Barres
seigneur de Chaumont
ép. ?

?

Lancelot
des Barres
Claude
des Barres

Guillaume des Barres + après 1448
seigneur de Chaumont, Dannemois,
Serbonnes et Champigny-sur-Yonne
ép. 27/04/1448 **Catherine (de) Quinquempoix**

Perrette des Barres fl 1451
ép. 27/04/1448
Boniface Boileau,
seigneur de Villeneuve-
La-Guyard + 1439

Claude des Barres,
héritière de Chaumont-sur-Yonne
ép. ~1490 **Louis de Buffévent**, seigneur
de Beaumont puis de Chaumont
(du chef de son épouse) + 1505

*Au XVI° s., le fief des Barres
est transféré à Villeblevin.
& finit par relever de Bray-sur-Seine.
Un Jean de Buffévent est dit peu après seigneur
des Barres en la paroisse de Villeblevin (89)*

Des Barres

Branche cadette

3

Ce **Pierre (1^{er})** est donné frère ou demi-frère de **Guillaume II** par quelques autres sources. Cette filiation reste mal établie.

? **Pierre 1^{er} des Barres** ° ~1170 + dès 12/04/1226

seigneur de Champallement (58), Bourrain, Quenne, Chitry, Augy, Cours et La Guerche-sur-L'Aubois (18) (donation à l'Abbaye des Roches confirmée en 1193 par Philippe de Donzy ; cité le 01/08/1223 dans une charte de Mathilde, comtesse de Nevers & d'Auxerre, affranchissant ses sujets du droit de mainmorte)
ép. dès 1202 (1194 ?) **Agnès de La Guerche** + dès 04/1235 dame de La Guerche (-sur-L'Aubois, 18) et de Champallement (58) (fille de Guillaume II dit «Frette-Epée» de La Guerche + 1223 - d'ascendance bretonne)

Ce **Pierre (II)** est donné comme le dernier demi-frère de **Guillaume II** par Medlands, fils de **Guillaume 1^{er}** & **Hélissende de Chaumont** cf p.3

Guillaume 1^{er} des Barres
et 2) **Hélissende de Chaumont**

?

Armes des Barres
alliés à **La Guerche** :
«D'or, à la croix de sinople»

*Thèse Généanet
(Gallois de Suzémont)
& H & G (Ed. de St-Phalle)*

Pierre II (alias Eudes ?) des Barres «Le Vieux» ° ~1195 + 28/09/1233

seigneur du Bois-Rozeraïn (18, act. Bourrain), Quenne, Chitry (89), Augy (89) et Champallement

ép. ~1210/20 **Isabelle (Elisabeth) (Le Champenois) de Champlitte** ° ~1196

+ un 05/01 après 1239 (1252 ?) dame d'Antigny, Meursault (21), Tart, Givry (21), Volnay (21), Auxey (-Duesses, 21) et Champlitte (70, pour 1/4)

(fille de **Guillaume 1^{er}**, seigneur de Champlitte, Pontailier (-sur-Saône, 21), Talmay (21), Lamarche-sur-Saône (21), vicomte de Dijon, Prince de Morée et d'Achaïe

et d'Adélaïde (Alix, Elisabeth) de Montréal, dame de Meursault ;

ép. 2) ~1235 **Philippe de Neublans**, seigneur d'Antigny (21) + dès 1249/50 (croisé)

(fils de **Guillaume**, seigneur de Beauchemin, et de **Flore d'Antigny** d'où **Flore**) (donation en 1238 à l'Abbaye de La Bussière, avec le consentement de ses enfants **Gui** et **Alyxant**, dame de Noyers, et de **Flore**, fille de son 2nd mari **Philippe d'Antigny**)

? **Péronnelle des Barres**
ép. **Gibaud**,
seigneur d'Autry
et de Cours

Guillaume II des Barres + ~1244

seigneur de La Guerche
et Champallement

ép. ?

Pierre III des Barres + après 1268
(1277 ?) chevalier, seigneur
d'Aspremont, La Guerche
et Champallement (58)
ép. **Marguerite de La Gruerie**
+ après 1275 dame d'Igornay (71)

postérité qui suit (p.16)

Gui des Barres
seigneur de
Champallement
ép. ?

*Pierre & Gui des Barres sont dits
fils de **Guillaume de la Guerche**
& neveux de **Jean de Bois-Rozeraïn**
(+ à Nicosie > cf p.19)*

*Pierre des Barres reconnaît en 1229
devant **Gui**, comte de **Forez & de Nevers**
que **Bois-Rozeraïn (Boscum-Rosarum)**
est du fief du comte (à cause de la châtellenie
de Cuffy) «lequel a droit d'y mettre garnison
toutes & quantes fois qu'il avisera»*

Gui des Barres
(cité dans
la charte
maternelle
de 1238)

Hélissende (Hélissent, Alixant, Alixende) des Barres

° ~1223/25 + 17/05/1273 (inh. à Marcilly-lès-Avallon)
dame de Chitry (89), Igornay, Quenne (89) et Augy (89)
(citée dans la charte maternelle de 1238)

ép. dès 1230 **Miles (Milon) VII de Noyers** ° ~1220 +
1271 seigneur de Noyers (89), Bouteiller de Bourgogne
(1231) (fils de **Miles VI**, Bouteiller de Bourgogne,
et d'**Agnès** (alias **Alix** ou **Isabeau**) de Brienne-Ramerupt)

postérité **Noyers** dont

Agnès qui ép. **Alexandre III de Montaigu**,
seigneur de Somberton et de Mâlain
& **Marguerite** + après 1310 qui ép. **Jean de Vergy**,
seigneur de Fouvent

Des Barres

Branche cadette

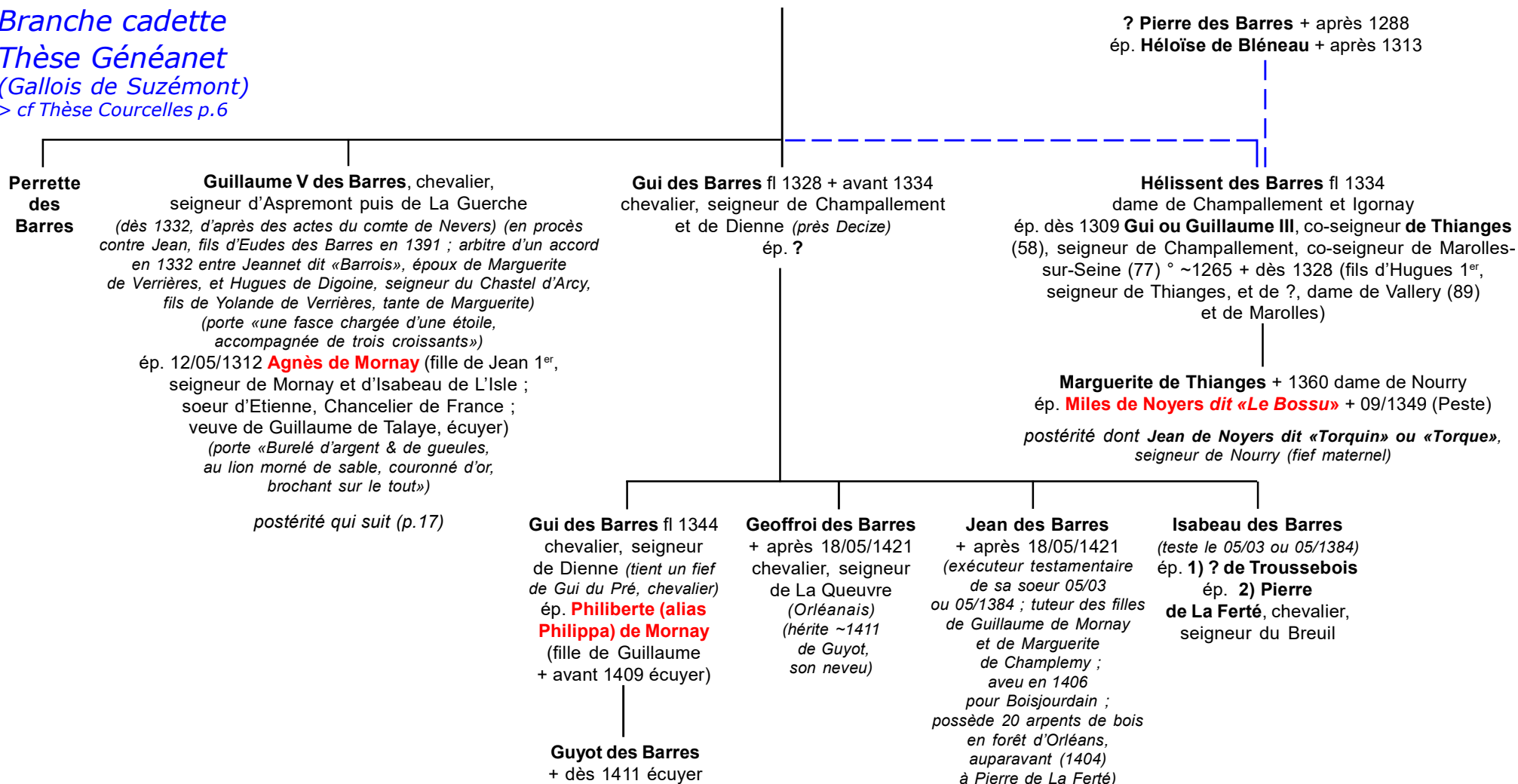
Thèse Généanet

(Gallois de Suzémont)

> cf Thèse Courcelles p.6

15

Pierre III des Barres
et Marguerite de La Gruerie



Des Barres

Branche cadette

16

Guillaume V des Barres
et **Agnès de Mornay**

Thèse Généanet
(Gallois de Suzémont)
> cf Thèse Courcelles pp.6 & 7

Pierre des Barres,
° ~1316 seigneur
des Bois et Sercy
ép. ?

Guillaume des Barres
° ~1323 seigneur
de La Guerche

Isabeau des Barres ° ~1325
+ après 04/05/1391 dame de La Guerche,
Aspremont et Osmery (-Les-Gauds, 18)
(ép. 1) Geoffroi du Bouchet ?
ép. 1354 **Gibaud III de Saint-Vérain,**
seigneur de (La) Celle-sur-Loire (58)
° ~1325 + 18/05/1383 ou + avant 1365 ?
(fils de Gibaud II et de Jeanne
de Courcelles)

*postérité **Saint-Vérain***

Jean 1^{er} des Barres + après 1386 chevalier,
seigneur des Bois, Sercy et Champlitte (*en partie*),
Chambellan de Philippe «*Le Hardi*», duc de Bourgogne
(1385) (*vend avec sa femme ses droits sur Champlitte
au duc en 1386 contre 1.500 francs de rente*)
ép. **Marguerite de Salières**
*(porte «D'or, au chef de sable, chargé d'une tête d'aigle d'argent»
alias :»De gueules, à la croix pattée d'or, chargée
d'un lambel à quatre pendants d'azur»)*

*postérité qui suit
(cf pp.7 & 8)*

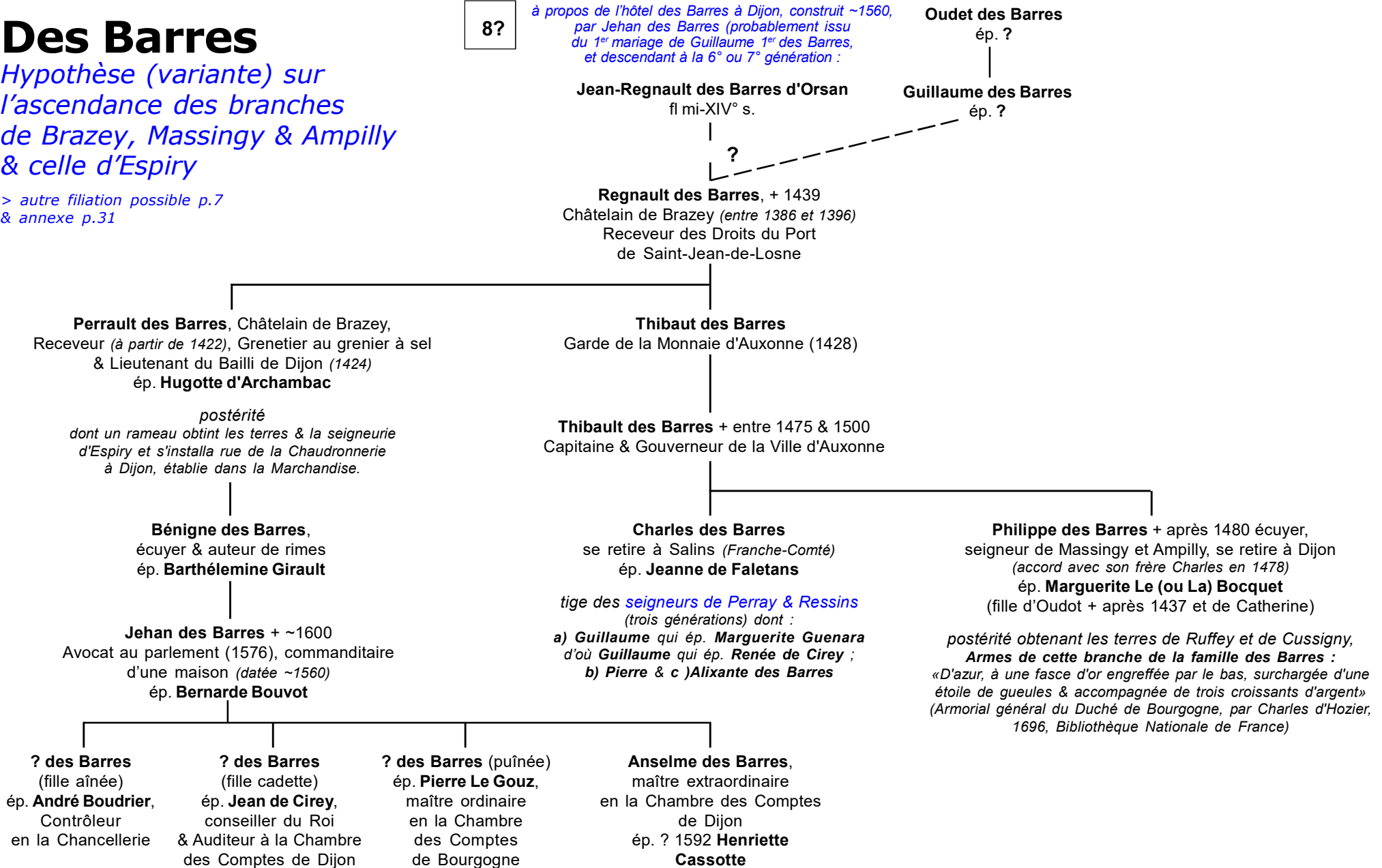
Des Barres

Hypothèse (variante) sur l'ascendance des branches de Brazey, Massingy & Ampilly & celle d'Espiry

> autre filiation possible p.7 & annexe p.31

8?

à propos de l'hôtel des Barres à Dijon, construit ~1560, par Jehan des Barres (probablement issu du 1^{er} mariage de Guillaume 1^{er} des Barres, et descendant à la 6^o ou 7^o génération :



Des Barres

Branche de Boisrozerain & Neuvy-sur-Allier

hypothèse (essentiellement Roglo mais de source inconnue) : les origines semblent pour le moins confuses ;

peut-être une forgerie tardive

à partir de quelques maillons authentiques ?

[Essai de reconstitution en attente de validation...](#)

«Le Châtel de Bois-Rozerein», de Louis Roubet, 1881, semble accréditer certaines de ces générations sans éclaircir beaucoup la filiation.

15 ?

? **Eudes 1^{er} des Barres** + avant 1250 seigneur de La Guerche ?, Boisrozerain, Champlitte, Meursault et Auxey ?

(est dit seigneur de Givry en 1248)

ép. **Marguerite (de Bourrain)** + avant 1270

Jean des Barres + avant 1291 (*Nicosie*) seigneur de Bourrain, Champlitte, Meursault, Auxey et Neuvy-sur-Allier

ép. **Isabelle de Thianges** (fille de Guillaume, seigneur de Champallement, et de Marguerite de Sancerre)

Odet (ou Odon) II des Barres

seigneur de Meursault, Cours, du Breuil et de «Bois-Roset»

ép. ?

Guillaume des Barres + après 1335

seigneur de Boisrozerain (*Bourrain, 18*) et du Breuil

ép. **Agnès de Sancerre (de Vailly ?)** (ép. 2) Jean II de Culan + ~1347 seigneur de Romefort (fils de Jean et de Jeanne de Bouville)

Odet des Barres

ép. ?

Guillaume des Barres + après 1400

seigneur de Bourrain (*inh. à Fontmorigny, 18*)

ép. 1350 **Marie de La Porte**, dame de Bannegon

Jean des Barres + avant 23/11/1399

seigneur de Neuvy-sur-Allier, Bannegon, Boisrozerain, Apremont, Givry et Cours-Les-Barres, conseiller & Chambellan du Roi

ép. **Philiberte Mauvinet** + après 23/1/1399

postérité qui suit (p.20)

? **Marguerite**, dame douairière de Bourrain (18) (veuve d'Eudes des Barres, seigneur de Champlitte (70, 1/4), Meursault (21, en partie), Auxey (21) et Bois-Rozerein (*Bourrain, 18*) + 23/10/1270 (teste en 1250)

ép. 2) **Guillaume de Bourbon-L'Archambault** + 04/03/1290 seigneur de Bessay-sur-Allier (03, *châtellenie du Bourbonnais*) (cité en 1283 dans la *Châtellenie de Semur-en-Brionnais*)

Des Barres

Branche de Boisrozerain & Neuvy-sur-Allier

hypothèse en attente de validation...

Jean Desbarres

seigneur de Massingy, Ampilly et Til-Châtel (21)
ép. **Claude de Cirey**, dame de Marcilly (fille
de Bénigne + 1529, et de Marguerite Le Gros)
*postérité possible des seigneurs
d'Ampilly, Ruffey, Mirebeau & Cussigny ?*

?

1) **Louis des Barres**
seigneur
de Sardy
ép. ?

1) **Pierre Desbarres** + entre 1469
& 1471 seigneur de Neuvy,
Chambrezé (Azé, 53), La Maroutière
(Saint-Fort, 53), Bannegon, Chitry (89),
Sénéchal du Bourbonnais
ép. **Marguerite Rogié** + 14/03/1485
> cf autre thèse p.8

Jean Desbarres,
seigneur de Millières-
en-Bassigny (52, en partie)
ép. **Guillemette Tabourot**

Bernard Desbarres fl ~1530
seigneur de Ruffey-Les-Echirey, Echirey,
Charency et Boussenois (21)
ép. **Pierrotte Fyot**

Pierre Desbarres fl ~1574/1648
seigneur de Ruffey-Les-Echirey
et Echirey (Hôtel des Barres à Dijon)
> cf autre thèse p.8

19

Jean des Barres
et **Philiberte Mauvinet**

Louis des Barres, chevalier, seigneur des Barres, Neuvy-sur-Allier (03), Beugnon (ou Bannegon, 18), du Breuil (-des-Barres, châtellenie d'Aisnay-Le-Château), Chambellan du comte de Nevers
ép.1) 1406 **Jeanne de Giac** + après 1409
(fille de Pierre, Chancelier de France, et de Jeanne du Peschin)
ép. 2) 1434 **Isabeau Cholet**, dame de La Choletière (Dangeau, 28), Mauvinet, La Maroutière, Loigné, Quelaine, Chambrezais et Oulaines
ép. 3) **Hélie de Montecler**

Jean des Barres + 1410
ép. avant 06/08/1403
Jeanne de Saint-Brisson

Gui des Barres + avant 1420
seigneur de Queuvres
ép. ?

? **Guillemette des Barres**
ép. **Etienne Millet**,
seigneur d'Aisery,
maître des
Comptes à Dijon

1) **Guillaume des Barres**

1) **Jacques des Barres**
+ dès 1498 seigneur de Neuvy
et Bois-Rozeraïn
ép. **Jeanne d'Estouteville**
+ ~1518/22 (fille de Michel
et de Marie de La Roche-Guyon,
dame de Rochefort et d'Auneau)

François, Abbé de Fontmorigny puis
seigneur de Bois-Rozeraïn (après
Louis) + 1551 ? **Jacques & Jean des Barres**, Abbé de Fontmorigny (1512),
Protonotaire du Saint-Siège
+ 1523 ? > cf derniers seigneurs
& armorial en p.28

*Chitry, des seigneurs de Bazoches,
passe aux des Barres dès 1422
(probablement avant, de façon
partielle, avec le château
rectangulaire attesté en 1307).
En 1469, Louis XI autorise **Pierre**,
fils de Louis dit «Barrois»,
à exploiter des mines d'argent
& de plomb dans sa seigneurie,
mais sans grand profit
apparemment...*

Pierre des Barres

Gilbert des Barres
seigneur de Chitry
en 1559, le fief de Chitry, très
diminué, est vendu à Louis Olivier

1) **Catherine des Barres**
ép. (c.m.)
16/11/1460
Philippe de Crux

1) **Antoine de Damas**,
Doyen
de Marcigny-
sur-Loire

1) **Philiberte (alias Philippa) des Barres**
ép. 1) **Guillaume de Damas** (teste 1450) écuyer
puis chevalier, seigneur baron de Digoine
et du Petit-Digoine + ~1488 (Saint-Martin-
de-Commune, vendu en 1442 à Oudot de Malain
pour 2.350 £) (tuteur des enfants Toulangeon,
orphelins d'Antoine et de Catherine de Bourbon)
ép. 2) 1456 **Chrétien de Digoine**, seigneur
de Thianges, Martigny, Châtillon-en-Montagne,
Digoine, Barbets et Asnois, conseiller
& Chambellan du duc de Bourgogne,
chevalier de la Toison d'Or
+X 1481 (décap. sur ordre du Roi Louis XI)

2?) **Anne de Digoine** + 25/11/1477
dame de Thianges
ép. 13/11/1472 **Jean II de Damas**, chevalier,
seigneur de Marcilly, Vaux-de-Chizeul,
Fleury-La-Tour et Saint-Micaud, vicomte
de Châlon, Gouverneur de Bourgogne
(par commission du 27/03/1488)
(fils de Jacques et de Claude de Mello)
postérité des *Damas, marquis de Thianges*

Des Barres

Branche bourguignonne

> autres liens en p.8

8?

? **Pierre des Barres**, chevalier,
seigneur d'Eschirey et Ruffet (ou Ruffey ?),
Président au parlement de Bourgogne
ép. 1599 **Charlotte de Bourgeois**

André des Barres
chevalier, seigneur de Cussigny, Moux,
capitaine des Cheval-Légers
ép. 1662 **Claude de Saint-Belin** (fille de Claude, écuyer,
seigneur de Moux, et de Claude-Baptiste de Montricard)

Henri-Bénigne des Barres
chevalier, seigneur de Cussigny, Moux,
capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis
ép. 1719 **Judith de Saint-Chamans**
(fille de François, chevalier, seigneur du Pischer
et Méry, et de Bonne de Chastelux de Beauvoir)

Antoine-Henri Claude, marquis **des Barres** ° 1721
+ 24/03/1767 (Raray, 60) enseigne des Gardes du Corps,
lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis
ép. 1747 **Henriette-Agnès Félicité Testu de Balincourt**
° peu avant 25/10/1722 (Nesle, bapt.) + 1797 (4° enfant & fille cadette
de François, marquis de Balincourt ° 13/10/1687 + 1766,
seigneur d'Hedouville, Nesle et Verville, Brigadier, Maréchal des Camps
& Armées du Roi puis Lieutenant-Général, et de Rosalie Coeuret de
Nesle)

postérité dont

François-Henri & Guillaume-Félicité Geneviève des Barres
(armes : «D'or, à la croix ancrée de sinople»
alias «D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules,
accompagnée de trois croissants d'argent, posés 2 & 1»)

Des Barres

Non connectés

? **Guillaume des Barres**
hommage 1333
pour le fief des Taules
(? Châteauneuf-Val-de-Bargis,
Chasnay, (Nièvre))

? **Thibaut des Barres**
(témoin d'une donation de Payen
de Nouvy à l'Abbaye
des Roches en 1147)

? **Gilles des Barres**
seigneur de Wittie (?)
(cité dans une correspondance
à Mahaut, comtesse de Nevers
sur une vente de Geoffroi
de Pogue en 1225)

? **Aimery des Barres**
dit «Charellés»
(reconnait par acte de 1339
tenir des redevances de Jean,
vicomte de Rochechouart)

? **Guillot des Barres**
écuyer
ép. **Marguerite de Brece**

Jehanne des Barres
ép. **Jehan Hubert**, seigneur
de Montesson ° ~1340

? **Isabelle des Barres**
est dame d'honneur de la Reine
de France, Isabeau de Bavière
(~1413, avec Bonne Visconti
et Catherine de Villiers)

? **Guillaume des Barres**
Sénéchal d'Anjou
peut-être Guillaume II ?

? **Jean des Barres** cité 1219 seigneur
de La Guerche, Saint-Florent
et Villegenard (Presles)
fief vassal de l'Evêque de Paris
ép. **Isabelle ?**

? **Oudart des Barres**,
Trésorier de l'Eglise de Sens
(inh. en 1303 dans le chœur de l'église
de Brannay, 89, au diocèse de Sens ;
les des Barres sont dits seigneurs
de Brannay depuis le XII^e siècle)

? **Didier des Barres**,
(teste 04/03/1407) écuyer,
Chambellan du duc de Guyenne
(& Dauphin du Viennois)
ép. **Jeanne Martel**

? **Marguerite des Barres**
ép. **André Gagne**, conseiller du Roi,
maître ordinaire en la Chambre
des Comptes de Bourgogne
|
Bernarde Gagne ép. (c.m.) 23/01/1611
Hugues Le Compasseur, écuyer,
seigneur de La Mothe-d'Ahuis
(fils de Bénigne, écuyer, seigneur de Jancigny,
Heulley et La Mothe d'Ahuis, qui sert sous le Maréchal
de Tavannes ~1596, et de sa 4^e épouse Suzanne
Martin ; (ép. 2) (c.m.) 11/05/1614 Marie Fourneret)

? **Guillaume des Barres**

|
? **des Barres**

|
Jean des Barres
chevalier, seigneur
de La Guerche et de Saint-
Florent-sur-Cher (Loiret)
vainct **Richard Coeur-de-Lion**
(en tournoi ?) en 1191

? **Aremburge des Barres**
ép. **Pierre de Fontenay**

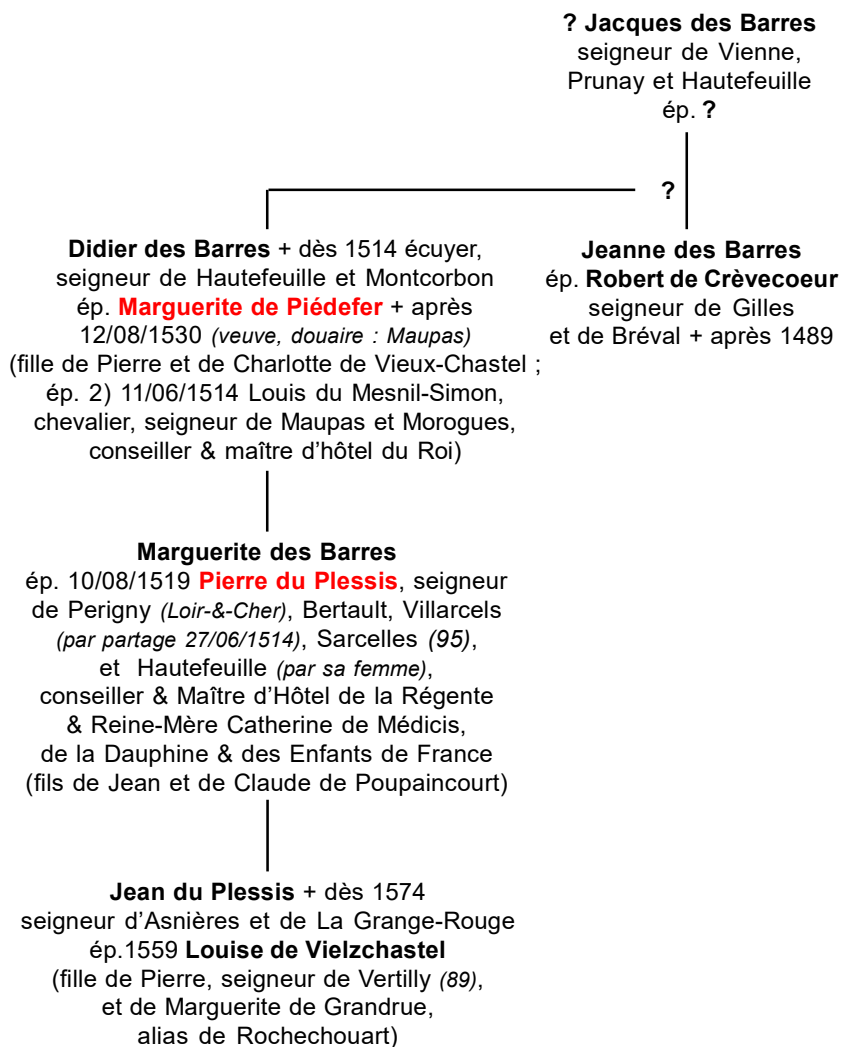
|
Pierre
de Fontenay

? **Marguerite des Barres**,
(dame du fief des Barres
à Gissery près Meaux ?)
ép.(c.m.) 10/08/1519 **Pierre**
du Plessey (alias Duplessis),
chevalier, seigneur de Périgny

Ouvrage de référence :
«**Essai de la généalogie de la famille des Barres**»
par Paul Quesvers & Henri Stein - Tome III
(Inscriptions de l'ancien Diocèse de Sens)
à Fontainebleau, 1901.

Des Barres

Non connectés



SANS RAPPORT EVIDENT : > ? à rapprocher de la page 8 ? (Millet) ou 18
Cette famille est établie en Etampois.
Patronyme le plus souvent orthographié : de Barres

? **Jehan Regnault de(s) Barres** chevalier,
seigneur des Lions et Lavaudière (*Anjou*), capitaine de 100 reîtres
de la cavalerie étrangère, Gentilhomme ordinaire
de la Chambre de Monsieur, duc d'Orléans
ép. **Marguerite de Millet** (soeur de Guillaume Millet, chevalier,
seigneur de Jeurre, maréchal de camp, Sous-Gouverneur
de Monsieur, duc d'Anjou ; veuve de Leclerc de Saint-Henry)

Jean Jacques Regnault de(s) Barres ° 15/05/1658 (*Etampes*)
+ 05/08/1743 (*Jeurre, Saint-Germain-Les-Etampes/Morigny*) chevalier,
suzerain de Villeneuve-en-Agenois (*alias Villeneuve-sur-Auvers*),
conseiller du Roi en ses Conseils & Etats de Bretagne (1692), Bailli,
Gouverneur & Capitaine d'Etampes (06/04/1718), chevalier des Ordres
de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare
ép. 22/04/1710 **Isabelle Jouvenel de Harville des Ursins**
de Tresnel (ou Trainel) ° ~1682 + 16/11/1752 (*Paris*)
(fille d'Esprit et de Marie-Anne de Gomont)

Adrien Constant Esprit Regnault de(s) Barres
° 11/06/1717 + ~1785 (*Paris*) capitaine de Dragons,
Bailli & Gouverneur d'Etampes (1743-1764)
ép. 09/06/1744 (*Etampes*) **Claude-Charlotte de Viart**
° 06/07/1716 (*Etampes*) + ~1794 (fille de Charles-
Guillaume et de Madeleine-Thérèse Duris)

Catherine-Isabelle Charlotte
Regnault de(s) Barres
° 10/08/1745 + en bas âge

Des Barres

Annexes : Nobiliaire & Héraldique

des **BARRES** : dont les 8 principales branches recensées :

- 1) **Seigneurs d'Oissey & La Ferté-Alais (Beauce)** ; extinction fin XIV^e s.
premières armes : écu chargé de plusieurs bandes puis «à une croix ancrée»
 - 2) **Seigneurs de Villegenard, Croy & Haussoy (Brie)** ; extinction XIV^es.
 - 3) **Seigneurs de Chaumont-sur-Yonne** ; extinction début XVI^e s.
Portent un écu «losangé d'or & de gueules»
 - 4) **Seigneurs d'Aspremont, des Bois & Champlitte** (en partie) ; extinction : début XV^e s.
Portent «d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, & accompagnée de trois croissants d'argent».
 - 5) **Seigneurs de Perray & Ressin** (Franche-Comté) ; extinction XVI^e s.
Portent «d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, & accompagnée de trois croissants d'argent».
 - 6) **Seigneurs & barons de Ruffey, marquis de Mirebeau** ; fondus dans la Maison de Baufremont-Listenois.
Portent «d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, & accompagnée de trois croissants d'argent».
 - 7) **Seigneurs de Cussigny et Monteaux, comtes & marquis des Barres**, maintenus par jugement des Intendants de Bourgogne (1666, 1699) ; Preuves pour les Honneurs de la Cour (1753, 1755 et 1756).
Portent «d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, & accompagnée de trois croissants d'argent».
 - 8) **Seigneurs d'Epiry, Ampilly-Le-Sec & Massingey**, maintenus en Bourgogne (1666).
Portent «d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, & accompagnée de trois croissants d'argent».
- **Les seigneurs de Cussigny** (selon Dict. de la Noblesse)
Portent «d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, & accompagnée de trois croissants d'argent, 2 en chef, & 1 en pointe».

- **des Barres à Langres** :

portent «D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'or»

des **BARRES** :

Seigneurs du Breuil, de Voroz, de Blaud, de Franchesse, de Chaumay, de Costoure, de La Villatte, de Neuvy-sur-Allier.

Châtellenies de Chantelle, d'Ainay, de Germigny et de Bourbon.

Berry, Bourbonnais et Nivernais

Armes de référence :

«*De sinople, à la croix ancrée d'or*», **alias** «*D'or, à la croix ancrée de sinople*».

Rameau de la branche des seigneurs de **La Guerche**, surnommés "les Barrois", de l'illustre maison des Barres.

M. Eugène Grézy a donné, dans le XX^{ème} volume des "Mémoires de la société des antiquaires de France", une notice curieuse sur Jean des Barres et sur sa Maison ; nous y trouvons que la branche des seigneurs de La Guerche, issue de Guillaume 1^{er}, seigneur d'Oissey, s'éteignit en 1394.

Un rameau subsista encore sur les confins du Bourbonnais et du Berry au commencement du XVI^{ème} siècle, comme on peut s'en convaincre par divers aveux mentionnés dans les "noms féodaux".

A ce rameau, appartenaient : Loys des Barres, dont le blason : «*de sinople, à la croix ancrée d'or*», est donné par Guillaume Revel, et un autre personnage, Maître d'Hôtel de François, Dauphin de Viennois, fils aîné de François 1^{er}, dont le Cabinet des Médailles possède un jeton d'argent...

Voici la description de cette pièce : «*François : Dauphin de Viennois : entre filet. Dans le champ, un écu écartelé de France et de Dauphiné. + LE: BARROYS: DES: BARRES: Me: D'HOSTEL : entre filet, dans le champ, un écu à une croix ancrée.*

Le premier seigneur de La Guerche, dit M. Grézy, porta d'abord pour armes :

«*Barré d'argent & de sable*» ;

au retour de sa croisade il adopta : «*D'argent, à la croix recerclée de sable, traversée d'une bande*», et ses descendants conservèrent la croix, qui fut tantôt «*de sinople, sur champ d'or*», comme on l'a trouvé dans l'Armorial de Gilles Le Bouvier, tantôt «*d'or, sur champ de sinople*», comme la figure Guillaume Revel.

Sources :

- *Armorial du Bourbonnais (Georges de Soultrait)*

- *Armorial Général (J.B. Rietstap).*

des ou de Barres d'Etampes : qui portent «*D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes du même*» sont une famille homonyme qui n'a, semble-t-il pas ménagé ses efforts pour se rattacher aux de Barre historiques... Une branche semble s'être établie en **Provence** sous le nom de **Barrel** puis **Barrel-Pontevès** (région de Forcalquier : Revest, Gubran, Vachères, etc.) non étudiée ici.

Des Barres

Annexe : le rôle des **des Barres** dans l'histoire de Chalon

d'après «**Le castrum de Taisey et Savaric de Vergy**»

par **Emile Mourey** (extraits blog, postés en 2011 & 2012)

<http://www.bibracte.com>

Je pense qu'on peut dater la charte de l'Evêque Gaultier de Couches vers 1096 puisque c'est à cette date que Geoffroy de Donzy part en croisade et que Savaric acquiert de lui la moitié du comté de Chalon (*partie sud avec le castrum de Taisey*), Guillaume de Chalon restant propriétaire de la moitié nord avec le château de Mont-Saint-Vincent, l'Evêque restant propriétaire de la ville. J'ai retraduit cette charte et j'en arrive à une interprétation tout à fait différente de celle qui a encore cours.

En fait, Savaric de Vergy n'a engagé que des revenus mais il est resté, en droit, comte en titre de sa moitié sud de Comté.

Quand il est dit seigneur de Châtel-Censoir, d'une partie de Vergy et du châtelet d'outre-Saône, il faut comprendre qu'il est seigneur du château de Taisey qui contrôle sa moitié de comté sud.

Qu'il ait commencé à céder ou à vendre partie de son comté au duc de Bourgogne entre 1100 et 1114, date de sa mort, cela est en accord avec le fait que celui-ci ajoute à ses titres celui de comte de Chalon.

Lorsqu'en 1168, Huon de Bourgogne, son fils, est dit seigneur du castrum de Cabillo (*Archives départementales de la Côte d'Or, fonds de Maizières, carton 619, charte publiée par Petit, loc. cit.*), et même comte de Chalon, il s'agit toujours de la moitié du comté sud et du château de Taisey.

Mais, en 1167/68, Louis VII, Roi de France, intervient en Bourgogne. Il est accompagné d'un chevalier nommé **Guillaume des Barres**, père du **Guillaume des Barres** de Bouvines. Et ce **Guillaume des Barres** prend possession du château, puisqu'il le représente sur son sceau de 1177. A noter qu'Huon de Bourgogne meurt en 1171.

Question : je comprends que Louis VII ait installé son chevalier Guillaume des Barres dans ce castrum pour tenir la région, mais comment a-t-il régularisé, en droit, la situation vis à vis des héritiers de Huon ou même de Savaric (si la vente avait été forcée)?

Autre question : quelle est la première épouse de ce chevalier, mère du fameux Guillaume des Barres de Bouvines, né vers 1160 (puisque ce ne peut être Hellissende de Chaumont que son père n'a épousée qu'en 1170)... une mystérieuse Pétronille?

Autre question : Le mariage de Jean de Chalon (moitié de comté nord) avec Mahaut de Bourgogne, fille du duc, signifie que celle-ci a apporté dans la corbeille le demi-comté sud. C'est une sorte de régularisation. Et l'échange du comté qui a suivi est un arrangement qui a dû satisfaire les deux parties mais probablement au détriment des territoires plus à l'est qui gravitaient auparavant dans l'influence germanique.

(...) également ma remise en question du site du monastère de saint Marcel :

http://www.agoravox.fr/ecrire/?exec=articles&id_article=88356

Pour les sceaux, voir :

<http://www.agoravox.fr/culture-loisirs/etonnant/article/le-tresor-des-templiers-42908>

(...) la question n'est pas de savoir si le droit féodal a été respecté; il l'a été puisque, finalement, l'héritier du demi comté nord, Jean de Chalon, a conservé sa moitié et que, de même que l'héritière du demi comté sud, Mahaut de Bourgogne, suite à des rachats, ou des pseudo rachats par le duc. Le mariage de Jean de Chalon avec Mahaut a résolu tous les litiges qui pouvaient subsister en ramenant les deux moitiés de comté au comté d'origine. La présence des **Guillaume des Barres** se justifie, en droit, par une volonté du Roi de "préserver" ... évidemment dans l'intérêt du royaume de France. Nous avons là l'exemple très intéressant d'une stratégie matrimoniale à la française pour contrer une stratégie matrimoniale sous influence germanique.

La véritable question est de savoir si la ville de Chalon et la Société d'Histoire de cette ville, ainsi que les historiens bourguignons, vont continuer à placer le châtelet historique des comtes de Chalon dans la ville du III^{ème} siècle des bords de Saône ou dans la ville primitive, illustre Orbandale, de César et de Strabon, que je place sur la hauteur de Taisey, comme le prouve, entre autres, la charte de l'Evêque Gaultier de Couches. L'interprétation de cette charte se faisant en fonction de la localisation du monastère de Saint Marcel, je remarque que la publication de mon argumentation dans le journal de Saône-et-Loire du 18 mars n'a pas été contestée (<http://www.lejls.com/edition-de-chalon/2011/03/18/abbaye-de-st-marcel-a-sevrey>)

Que les **des Barres** aient été les grands artisans de la main mise du Roi de France sur la Bourgogne face à l'influence germanique, la preuve la plus évidente se trouve dans les trois sceaux à leur nom qui représentent leur château fort de Taisey (comté sud de Chalon). Le premier sceau est celui du **Guillaume des Barres**, chevalier de Louis VII, père du **Guillaume des Barres** de Bouvines. Le deuxième sceau est celui du **Guillaume des Barres**, fils du **Guillaume des Barres** de Bouvines. Il se dit comte de Chalon suite à son mariage avec la comtesse Béatrice de Chalon, héritière du demi-comté nord. Il s'agit d'un mariage de circonstance vu son jeune âge. Il faut ensuite comprendre que si dans le troisième sceau, il ne se dit plus comte de Chalon mais seulement chevalier, c'est parce qu'après la mort de Béatrice, c'est le fils de cette dernière, issu d'un premier lit, qui prend le titre (dans l'héritage du demi-comté nord). Le mariage de ce dernier, dit Jean de Chalon, avec Mahaut de Bourgogne, fille du duc (qui semble avoir racheté le demi-comté sud de Savaric) le fait devenir comte de Chalon à part entière (tout juste avant qu'un arrangement d'échange le propulse en Franche-Comté).

Il s'agit là, de toute évidence, d'un cas très étonnant de stratégie matrimoniale dans le cadre du droit féodal.

Note: Wikipédia dit : *Geoffroy de Donzy, Héritier de la deuxième part d'Hugues II de Chalon, revendit sa part à Savaric de Vergy, son oncle qui lui-même en revendit la moitié à l'Évêque Gautier de sorte que les Évêques de Chalon devinrent propriétaires d'un quart du comté. C'est plus compliqué que Wikipédia ne le dit. D'après la charte précitée que j'ai retraduite, Savaric n'a mis en gage auprès de l'évêque que des droits à recouvrir. Il n'est pas du tout dit dans la charte qu'il ait cédé une partie de son demi-comté. Il est vrai que les évêques se sont attribués le titre de comte (d'une façon très transitoire et probablement d'une façon injustifiée) mais ils n'avaient en propriété qu'une partie de la ville de Chalon. Ils ne se sont jamais installés au château de Taisey. Ce sont les **des Barres** qui ont mis la main sur le château, au nom du roi de France.*

Des Barres

*Annexe : Quelques anecdotes touchant aux **des Barres** dans l'Histoire*

Onomastique : le patronyme des Barres : Le nom serait dû au mur défensif qui entourait la rive droite de Paris.

Ses premiers porteurs étaient en effet propriétaires d'une terre au Monceau Saint-Gervais. Ils appartenaient à la petite noblesse des confins de l'Île-de-France en pleine ascension sociale au cours du XIIe siècle grâce au service du roi, et c'est grâce à ses largesses et avec sa bénédiction qu'ils s'installent à Paris. La famille des Barres fait partie des familles chevaleresques du Vexin qui soutinrent l'action militaire de Philippe Auguste.

La révolte de Paris en 1358-1360 :

En 05/1358, Foulque de Laval, capitaine à la solde du Régent, ravage la Beauce. Jean de Meudon, capitaine de l'armée royale, incendie le château d'Evreux qu'il devait remettre aux Navarrais.

Etienne Marcel et les chefs insurgés de Paris envoient, durant la Jacquerie (été 1358), des notables : Pierre Gilles, épicier, et **Pierre des Barres, orfèvre**, incendier le château de Trappes et diverses maisons nobles à Vaugirard, Issy, Viroflay, la tour de Gournay-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Arpajon (Châtres) ; le fort de Palaiseau, le château de Villiers-Aux-Nonnains et le château de Chevreuse sont pris et démantelés. La Queue et Garancières sont ravagées également.

Le manoir de Jean de la Villeneuve à Bailly est aussi détruit. La route de Dreux et celles d'Orléans, de La Ferté-Alais, Etampes et Meaux sont ainsi dégagées pour les Parisiens.

La révolte Cabochienne à Paris en 1413 :

Le 22/05/1413, Hélian de Jacquville, que le peuple avait nommé Capitaine de Paris, pénétra dans les appartements à la tête de seize Cabochiens déterminés et arrêta Louis de Bavière, beau-frère du Roi (qui fut mené au Louvre avec d'autres seigneurs), et Re(g)naud d'Angennes, Gouverneur du Dauphin, Jean de Nielles, Chancelier, Jean de Nantouillet, les dames de Montauban, de Chasteaux, de Romans, du Quesnoy, d'Anclus, **des Barres**, etc., qui furent écroués à la Conciergerie du Palais.

Quelques Abbesses du Paraclet de la famille des Barres

9° Abbesse : Catherine des Barres : 1299-1322.

C'est la première Abbesse à appartenir à la famille des Barres, une des grandes bienfaitrices du Paraclet.

10° Abbesse : Aalip(s) des Barres : 1323-1354. Dans l'hiver 1353-1354, l'Abbesse se rend très souvent à Provins pour y soutenir les droits du couvent devant la justice.

12° Abbesse : Héliende des Barres : 1366-1376. Les bâtiments du Paraclet sont ruinés pendant la Guerre de Cent Ans, les religieuses dispersées, la vie du couvent suspendue pendant des années. En 1366, le Pape charge l'Evêque de Troyes Henri de Poitiers, de s'occuper de la réédification et de rappeler les religieuses retournées dans leurs familles. Notre Evêque avait endossé la cuirasse, commandait des forces imposantes, et eut l'avantage en plus d'une rencontre, et comme si ses mœurs eussent dû se ressentir de ce changement d'état, il eut plusieurs enfants de Jeanne de Chevry, religieuse du Paraclet, qui furent légitimés par ordonnance royale de 1370, savoir Henri, bâtard de Poitiers, et 3 filles.

13° Abbesse : Jehanne 1^{ère} des Barres : 1403-1408. En 1408, le couvent n'est pas encore relevé de ses ruines et ne peut y parvenir par ses seules ressources. La Pape Benoît XIII, résidant à Avignon, émet un bref où il promet des indulgences aux personnes qui contribueraient à cette restauration.

Des Barres

8, 18

*Annexe : la branche des «**Desbarres**» à Dijon.*

*(extrait d'une communication de **Charles-Henri de Sommyèvre** à **André Bocquet** - 06/2015, complétée 05/2016)*

«Les premiers possesseur de la famille **Desbarres** (alors en un seul mot) de partie des seigneuries d'**Ampilly** et de **Massingy**, furent bien **Jean** et **Bénigne Desbarres**, marchands à Dijon. Les **Desbarres** ne possédèrent **partie d'Ampilly et Massingy** que pendant un bref laps de temps.

Ces seigneuries avaient été vendues par les **Pontaillier** sous faculté de rachat :

1°) une partie à **Claude de Maily**, veuve de maître **Philippe Baudot**, Gouverneur de la Chancellerie de Bourgogne, qui obtint d'en prendre possession le 9 novembre 1506,

2°) une autre partie, le 9 mai 1510, à **Girard de Lantages** qui en fit reprise de fief le 16 mai suivant, et, dont l'épouse, **Françoise de Thoisy**, devenue veuve rendit hommage le 2 septembre 1511,

3°) une troisième partie, sans doute portion congrue, que **Jean de Pontaillier** avait vendu aux frères **Desbarres**, à une date indéterminée, également avec faculté de rachat, probablement vers le 11 octobre 1521, date à laquelle les frères **Desbarres** obtiennent une copie de la charte d'affranchissement des habitants d'**Ampilly**.

Ce n'est que le 9 ou 19 mai 1523 que **Jacques de Lantages** remet à "*noble homme **Bénigne Desbarres**, seigneur de Millièner [= Millières, Haute-Marne] en Bassigny, et à **Jean Desbarres**, son frère, tout ce qu'il avoit en la dite seigneurie de **Massingy** et d'**Ampilly**". On note que les frères **Desbarres** ne sont pas dits encore "*seigneurs d'Ampilly et Massingy*", et il ne feront reprise de ces fiefs que le 7 juillet 1523.*

Grâce aux facultés de rachat des dites cessions, les **Pontaillier**, rachètent et réunissent toutes les parties d'**Ampilly** et **Massingy** le 3 mai 1538 pour les revendre ensemble à **Françoise de Dinteville**, "*pour lui servir d'assignat des deniers de son mariage*", épouse de **Claude d'Anglure**, seigneurs de Jours, qui feront reprise de fief le 26 juillet.

Il en ressort que seuls ces deux frères **Desbarres, Bénigne et Jean**, peuvent être qualifiés de "*seigneurs d'Ampilly*", ayant possédé partie, pendant une quinzaine d'année, et aucun autre antérieurement ou postérieurement, à défaut de preuve. **Jules d'Arbaumont** (Armorial de la Chambre des comptes de Dijon, p. 167-169) porte bien : « **Thibaut Desbarres**, capitaine d'Auxonne, qualifié écuyer dans une lettre de 1466 fut le père de **Philippe**, marchand à Dijon, seigneur de **Massingy** et **Ampilly-le-Sec**, qui épousa **Marguerite Labouquet**, fille d'**Odet**, anobli en 1435, d'où entre autres **Bénigne**, seigneur d'**Ampilly-le-Sec** et **Massingy**, bourgeois de Dijon et élu pour le roi aux États de Bourgogne vers 1503, qui épousa **Jeanne Brioy** dont il eut entre autres **Jean** (†vers 1600), auteur de la branche de Cussigny, seigneur de Massingy et d'Ampilly-le-Sec, qualifié écuyer, bourgeois de Dijon."

Il n'apporte néanmoins aucune preuve ni source et je pense que faire de **Thibaut Desbarres** un "seigneur d'Ampilly et Massingy" est une déduction erronée.

Tout ce qui précède provient de titres originaux se trouvant aux archives départementales de la Côte-d'Or (leur analyse se trouve dans le recueil de Peincedé), ainsi que de nos titres de familles, puisque **Ampilly** et **Massingy** ont été vendus ensuite dans leur totalité, le 8 août 1577, par **Guillemette d'Averhault** (veuve de **Valeran d'Anglure**, seigneur de Jours) et **Charles de Valpergue**, son second époux, à mon aïeul, **René de Sommyèvre**, ce qui explique ma connaissance du sort de ces terres.»

Des Barres

Les derniers seigneurs de Bois-Rozerein

François des Barres dit «Le Barrois ou Neuvy»

+X (siège de l'Abbaye de La Prée en Berry)
seigneur de Neuvy et Bois-Rozerein
(succède à François, frère de Louis II > cf p.20)



Perronnelle de Bellangier

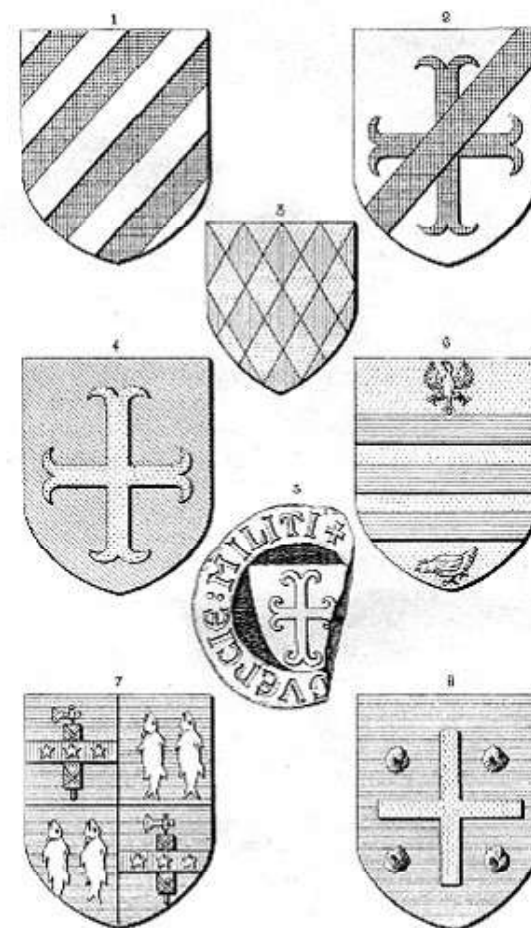
héritière simple de François
(fille de Jacques, lieutenant général au Gouvernement
du Nivernais (1563) ; nièce de François)
ép. **Anne de Ligondès**

les baronnies de **Neuvy** et **Apremont** sont vendues
le 04/09/1602 au bailliage de Saint-Pierre-Le-Moûtier.
Bois-Rozerein passe aux **Galline**,
puis aux **Mazarin-Mancini** (1709)

Des Barres

Annexes : Armorial de Bois-Rozerein

SEIGNEURS DE BOIS-ROZERAIN



- 1- 2 - GUILLAUME des BARRES, Seigneur de la Guereche
avant et après la croisade.- d'après M. GRÉSY.
- 3 - GUILLAUME des BARRES - d'après M. de RAYNAL.
- 4- 5 - des BARRES, et des BARRES-le-BARROIS.
- 6 - de GALLINE.
- 7 - MAZARINI-MANCINI.
- 8 - CHAILLOUX des BARRES.